

juin 2019

## Lettre n°09 ----- Eté 2019

### Résumé

#### *L'affaire du siècle*

##### **Une bonne nouvelle : nous sommes de plus en plus nombreux à être conscients de l'urgence écologique**

Les experts multiplient les avertissements (rapport du GIEC, de l'IPBES, du HCR, tribune de 700 scientifiques sur le climat, ...). L'affermissement de la sensibilité des populations s'est manifesté au cours des élections européennes en Allemagne mais aussi en France. EELV a fait un score important, c'est le premier parti choisi par les jeunes (selon une enquête Ipsos-Sopra Steria 25% des 18-24 ans et 28% des 25-34 ans ont choisi EELV). La jeunesse, précisément, est concernée au premier chef et réclame massivement un changement de trajectoire. Près de 2 millions de jeunes se rassemblent lors des marches pour le climat, lors des grèves scolaires en Europe. En France un manifeste étudiant « pour un réveil écologique » signé par plus de 25 000 d'entre eux fait le constat de l'urgence à agir, affirme leur « détermination à changer un système économique auquel ils ne croient plus » et exhorte « les entreprises à placer les logiques écologiques au cœur de leur organisation et de leurs activités ».

[Lire la suite...](#)

### Texte

#### **En effet il n'est plus possible de se voiler la face**

\* **Le GIEC nous avertit des désastres d'un réchauffement climatique supérieur à 1,5°- 2°C :**

\* Des régions entières devenues inhabitables en Afrique, Asie, Océanie ; la multiplication des évènements extrêmes (feux, inondations, cyclones) fréquents qui pourraient selon le HCR entraîner le déplacement de 250 millions de personnes ; La fonte des glaces, la montée et l'acidification des océans. Avec les mesures annoncées nous sommes à +4°C avec le risque d'un emballement immaîtrisable des déséquilibres climatiques.

\* **Un effondrement du vivant s'y ajoute :** 60% des espèces sont en situation de conservation défavorable en Europe. « La nature décline globalement à un rythme sans précédent dans l'histoire humaine - et le taux d'extinction des espèces s'accélère, provoquant dès à présent des effets graves sur les populations humaines du monde entier », alerte le nouveau et historique rapport de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services éco systémiques (IPBES).

\* **Les dommages infligés à la nature sont évidents et massifs** : pollutions des eaux, stérilisation des terres, réduction drastique des forêts, poumons de la planète, et des aires de vie sauvage. Notre mode de vie consomme trois planètes, avec des inégalités criantes entre pays.

\* **Les perspectives démographiques sont une préoccupation supplémentaire** : La population mondiale devrait poursuivre sa forte croissance au 21ème siècle, passant de 6Mds en 1999 à 11Mds en 2100, annonçant, si rien ne change, et en incluant le rattrapage souhaitable des niveaux de vie des populations les plus pauvres, une croissance vertigineuse de l'empreinte écologique mondiale, rendant les conditions de survie de l'espèce humaine de plus en plus difficiles.

## **L'effort à accomplir est immense. :**

Patrice Geoffron résume le défi climatique «  *limiter la hausse de la température à 1,5° - 2°C à la fin du siècle conformément aux objectifs de l'accord de Paris impliquera de réduire les émissions de CO2 d'un niveau supérieur à 35 milliards de t en 2018 à moins de 10 milliards en 2050, c'est-à-dire de revenir à la situation de 1950 avec, entre-temps un PIB mondial multiplié par 10, une population quadruplée et qui sera alors urbaine à plus de 70% » (le Monde, 7 février 2019).*

**C'est une exigence de rupture maintenant. Nous n'avons pas le choix, il faut gagner l'adhésion de tous en répartissant l'effort avec justice et agir de façon résolue est possible avec :**

\* **Un investissement massif dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie avec les mobilités douces, l'isolation des bâtiments, ...**, L'investissement public peut être financé par l'emprunt en dehors des limites de Maastricht, il s'agit du bien être des générations futures. Les investissements privés éprouvés par des indicateurs fiables et contrôlés peuvent être favorisés.

\* **Une fiscalité carbone juste pesant en priorité sur les plus gros pollueurs : avec la fin des exemptions de taxe** dont bénéficient certains secteurs - (aéronautique, ..), **un marché du carbone enfin efficace** avec l'arrêt des distributions de quotas d'émission gratuits aux gros pollueurs et la fin des compensations alibis, **et en offrant de réelles solutions alternatives aux particuliers dépendants de la voiture pour leurs déplacements contraints.**

\* **Une réorientation des activités productives vers la prise en compte des limites écologiques** : le reformatage des filières de production vers l'économie circulaire, ..., le recyclage généralisé et le contingentement des prélèvements sur la nature et la préservation de ses capacités de régénération notamment à travers la préservation du couvert forestier et l'entretien de la fertilité des sols,

\* **Une vigilance à l'égard des effets d'aubaine et de communication** avec une meilleure transparence, notamment grâce aux media, et un contrôle démocratique par les populations de l'effectivité des mesures et de leur pertinence.

°0°

## **A lire : les derniers articles mis en ligne**

**Daniela Ciaffi** : [\*L'administration partagée de biens communs.\*](#), Une révolution silencieuse en cours dans plus de 150 villes italiennes, mai 2019.

*Quand l'initiative des citoyens s'allie avec les pouvoirs publics locaux pour prendre soin de biens qui deviennent communs, les énergies s'additionnent pour résoudre les questions de la vie quotidienne. En 2001 était promulgué en Italie un principe constitutionnel de subsidiarité active. Depuis, plus de 150 villes italiennes ont permis sa mise en œuvre en adoptant un « Règlement pour l'administration partagée » qui encadre des Pactes concrets et très divers de coopération entre les services de la ville et des citoyens volontaires.*

**Francis Chalot** : [Economie circulaire, un nouveau paradigme...écueils et promesses.](#), mars 2019.  
*2018 a été l'année de la consolidation institutionnelle de l'économie« circulaire (EC), avec les présentations quasi concomitantes d'une Feuille de Route (FREC) en France et du « Paquet EC » de l'Union européenne. Affirmation médiatique et opérationnelle aussi, sur le terrain, d'un nouveau paradigme que nombre d'acteurs présenteraient volontiers comme « la » solution, quand d'autres y ont déjà placé leurs espoirs d'une poursuite du « business [presque] as usual ». Alors qu'un projet de loi avait été annoncé d'ici l'été 2019, l'article essaye d'identifier les opportunités de l'EC, mais aussi ses ambiguïtés et ses impasses.*

**Jean-Luc Redaud** : [Eau-Climat : Tant de temps pour un temps que nous n'avons plus](#), COP 24, fév 2019.

*L'accord de Paris a fixé un objectif partagé par tous les Etats de prendre des mesures en vue de limiter à moins de 2°C le réchauffement global de notre planète d'ici la fin de ce siècle. Les bilans successifs du GIEC, et notamment le bilan présenté en 2018 montrent, hélas, une poursuite de la hausse de la production des rejets de GES et une accélération de nombreux phénomènes liés aux réchauffements climatiques. Cet écart entre les constats des scientifiques et l'incapacité de nos sociétés à apporter des réponses adaptées aux menaces qui se profilent est inquiétante.*

**Interview de Bernard Laponche** : [La filière nucléaire, une exception française problématique : les questions du devenir des déchets et du démantèlement](#) , par Liliane Duport et Jean-Pierre Piéchaud, fév 2019.

*A l'heure où la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) en France parue fin 2018 a reporté à 2035 l'objectif de 50 % de la part du nucléaire et alors que la COP 24 a vu apparaître des slogans pro-nucléaires au prétexte que ce mode de production d'énergie n'émettait pas de GES, il a paru important au secrétariat d'édition de l'Encyclopédie du Développement Durable de rappeler les problèmes et les dangers que présente le recours à la production d'électricité d'origine nucléaire. Deux aspects ont été privilégiés : la question du devenir des déchets et celle du démantèlement des installations nucléaires.*